

Conseil d'établissement de l'école de Pervenches-Montfalcon
Procès-verbal de la séance du 16 septembre 2009
De 17h00 à 18h30

Salle 03 du parascolaire au rez-de-chaussée

Présidente :	Madame Marianne Jenni
Membres permanents	
Représentants des parents :	Madame Sonja Décaillet, APEPM Madame Antonietta Gervasoni, APEPM Madame Angeline Torche, APEPM Monsieur Didier Lauret, APEPM
Représentantes des enseignants :	Madame Francine Gysi Madame Rima Hajjar Scherly Madame Claudine Romer Charles
Représentants de la commune de Carouge :	Monsieur Candido Almeida (RBS) Monsieur François Berthoud, responsable du service des affaires sociales
Membres invités permanents	Monsieur Fabien Klunge, responsable du GIAP pour 5 écoles de Carouge Madame Lysiane Kamber, infirmière scolaire
Excusée	Madame Valérie Noël, enseignante

Ordre du jour

- 1. Bienvenue et présentations**
- 2. Perspectives pour l'année scolaire 2009-2010**
 - Projet d'établissement**
 - Semaine de la mobilité**
 - Sant «é »scalade**
- 3. Grippe pandémique H1N1.**
- 4. Sécurité routière autour des écoles.**
- 5. 100^{ème} anniversaire de l'école des Pervenches**
- 6. Sécurité dans les préaux**
- 7. Divers et propositions individuelles**

1. Accueil des membres

Mme Marianne Jenni ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun et en s'excusant des délais très courts de convocation pour ce conseil d'établissement.

Le PV sera pris conjointement par deux enseignantes, Mmes Gysi et Romer, que Mme Jenni remercie. Le PV, une fois approuvé par tous les membres, sera mis sur le site de l'école, sur le site de l'APEPM et dans un nouveau tableau vitré installé dans le préau de l'école des Pervenches. Le PV du premier conseil d'établissement sera aussi diffusé par les mêmes voies.

Composition de l'équipe enseignante pour l'année 2009-2010

L'établissement accueille 3 nouvelles enseignantes : Mme Julie Rossel 1E (en duo avec Mme Mathilde Nussbaum), Mme Alexia Equey Varetz 3P/4P, Mme Virginie Casutt 4P.

Elles ont remplacé Mme Yasmine Bourgeois, Mme Nadia Roggo et M. Marc-André Fanac.

2. Perspectives pour l'année scolaire 2009-2010

- Projet d'établissement

La direction du département de l'enseignement primaire a demandé une reformulation du projet d'établissement en gardant le diagnostic fait par l'équipe enseignante l'année dernière. Le nouveau projet va s'articuler autour de 3 axes permettant d'(e) :

- *accentuer l'aide aux élèves en difficulté.* L'établissement va se mobiliser pour leur donner plus de moyens pour mieux apprendre, pour qu'ils puissent développer de meilleures stratégies d'apprentissage.
- *encourager le « mieux vivre ensemble ».* L'établissement va réactualiser le travail commencé il y a déjà quelques années dans l'école des Pervenches autour du conseil d'école, de la charte et du règlement d'école.
- *favoriser le partenariat avec les familles.* L'établissement va poursuivre les actions pour inclure les familles dans la vie scolaire et, dans les apprentissages des élèves, des actions concerneront aussi la valorisation des apports culturels des familles.

- Semaine de la mobilité

C'est une action à mettre directement en lien avec l'objectif précédent. Pour l'établissement, le moment fort aura lieu lors de la journée du 22 septembre à 11h10 et ce sera une action plus légère que l'année dernière. Ce jour-là, les patrouilleuses seront reçues à l'école en fin de matinée dans le préau. Les enfants ont préparé des dessins qu'ils leur offriront à cette occasion, accompagnés de bouquets de fleurs offerts par la mairie. L'APEPM présentera à ce moment son flyer aux enfants avec les photos des patrouilleuses. Le flyer sera distribué en fin de journée aux élèves.

Monsieur Lauret souligne que la sortie des élèves est toujours dangereuse du côté de la rue Louis-de-Montfalcon, pour les enfants et pour la patrouilleuse. Les voitures attendant des enfants sur les trottoirs sont fréquentes, et ce sont souvent les mêmes voitures qui s'y retrouvent régulièrement.

Il demande à M. Berthoud si les parents de l'APEPM peuvent déposer sur les pare-brises des voitures mal parquées un flyer de l'ATE (association transport et environnement).

La commune n'est pas du tout opposée à ce type d'action.

M. Lauret prend contact avec l'ATE pour avoir des flyers à mettre sur les voitures.

Mme Décaillet relève aussi le problème de la vitesse des véhicules et elle informe que l'APEPM a l'intention d'entreprendre des démarches pour pouvoir placer le radar de la commune mesurant la vitesse près de l'école; ceci à but préventif.

Mme Jenni parlera du problème du stationnement aux séances de parents. M Berthoud propose qu'en cas de persistance du problème, le conseil d'établissement fasse une demande à la commune pour avoir une intervention différente.

- Sant »é »scalade

Pour cette 5ème édition, il a fallu redéfinir le fonctionnement des entraînements car le projet est un peu « victime » de son succès.

L'association *Sant »é »scalade* a demandé d'organiser 8 entraînements – c'est un gros investissement de tous, des parents et des enseignants (tous bénévoles). A la demande de l'équipe enseignante, il a fallu déplacer un entraînement le 3 décembre en accord avec M. Cuenoud, responsable de l'éducation physique pour l'enseignement primaire, afin que cela ne surcharge pas le travail des enseignants pendant cette période.

Une demande formelle a été faite à l'association *Sant »é »scalade* afin de pouvoir bénéficier de l'aide d'une diététicienne qui interviendrait dans 2 groupes après l'entraînement à l'école. Mme Décaillet se demande si l'intervention ne serait pas mieux placée avant le moment de course, afin de permettre aux parents d'arriver à temps pour les entraînements. Cette formule-ci avait déjà été essayée il y a deux ans et n'était pas totalement satisfaisante, car les enfants étaient difficiles à encadrer après le pique-nique.

Mme Jenni maintient l'idée de faire intervenir la diététicienne après la séance d'entraînement et la situation sera réévaluée en cas de besoin.

L'entraînement du dimanche et la course sont placés sous la responsabilité des parents, même si des enseignantes et Mme Jenni viendront au départ de la course.

M. Klunge propose de compléter l'encadrement avec des animateurs du parascolaire, en fonction du nombre d'enfants participant aux entraînements et inscrits au parascolaire.

M. Klunge demande à Mme Jenni de réserver la salle de gymnastique, la salle de rythmique et la salle de réunion auprès des animatrices du parascolaire, afin de pouvoir utiliser ces locaux les jours d'entraînements prévus.

M. Berthoud soutiendra la demande faite par Mme Décaillet concernant la participation de jeunes bénéficiant d'emplois jeunes dans la commune.

Mme Jenni relève que cette opération est une grosse organisation et qu'il est important que cela reste un moment convivial, bénéfique pour les enfants.

3. Grippe pandémique H1N1.

Quelques cas ont été recensés dans les établissements de Carouge. Mais il n'y a pas de cas signalé dans notre établissement. Actuellement, en considérant les risques de contamination on peut considérer comme plus dangereux de prendre le bus que de venir à l'école.

Pour l'heure, ce sont surtout des mesures préventives qui ont été prises. Ce sont des mesures d'hygiène confirmées par l'infirmière, Mme Kamber : le lavage des mains régulier - l'utilisation de mouchoirs en papier pour se moucher et pour éternuer – et surtout de rester à domicile en cas de maladie, fièvre, toux - pour les enfants et pour les adultes.

M. Berthoud annonce que la commune va doubler les linges enrôleurs dans les sanitaires, en les posant à une hauteur adaptée aux petits. La commune va également installer des distributeurs de papier dans les classes. Actuellement, il y a un gros problème de livraison du matériel car les fournisseurs sont en rupture de stock suite à la forte demande. Ces appareils seront recyclés dans d'autres bâtiments de la commune après le pic de la grippe.

Il n'est pas envisagé de fermer les classes ou les écoles. En cas de pandémie, le Conseil d'Etat prendra une décision ad hoc. Les enseignants doivent signaler plus de 3 cas suspects dans une même classe au SSJ, mais il n'y a pas d'obligation pour les enfants malades d'aller chez le médecin.

4. Sécurité routière autour des écoles.

Il y a plusieurs années, une demande a été déposée à la mairie concernant la création d'une « zone 30 km/h » autour de l'école de Montfalcon (Le plan est sur le site de l'APEPM page Zone 30 http://www.apepm.ch/1h-LesActivites2006_zone30km.html). Le projet avait été accepté mais il faut voir où en est la réalisation. Mme Décaillet reprendra contact avec la mairie.

C'est un dossier à suivre.

5. 100^{ème} anniversaire de l'école des Pervenches

L'équipe enseignante a pris connaissance de la réponse donnée par la mairie à M. Richard et Mme Rey Gubler concernant des demandes de soutien (financier et logistique) pour l'organisation de la fête du centième.

Suite à cette réponse, l'établissement ressent peu de soutien de la part de la commune. Pourtant, il semble important de pouvoir organiser la fête du 100^{ème}, qui aura lieu en 2010-2011.

M. Berthoud nuance la réponse, la commune peut apporter une aide au niveau logistique et matérielle (par ex. tentes pour spectacles, recherches des anciens, logistique pour un repas, location de matériel, travail avec l'archiviste...) pour autant que cette aide soit ponctuelle et mieux définie.

Il propose qu'un projet des festivités et des actions imaginées par l'établissement dans le cadre du 100^{ème} soit présenté à la commune d'ici à la fin de l'année 2009. M Berthoud relève qu'il vaut mieux prévoir des actions nécessitant des moyens financiers pour 2011, le budget 2010 étant en voie de finalisation.

Les parents sont prêts à s'engager dans l'organisation et, proposent aussi l'idée d'une plaquette commémorative.

6. Sécurité dans les préaux

Lors du dernier conseil d'établissement, il avait été soulevé le problème posé par la situation des buts situés devant les jeux des petits. Durant les récréations, cela pose peu de problèmes, c'est surtout pour le parascolaire et, pour les moments de jeux après l'école où les enfants se retrouvent tous âges confondus dans le préau que la situation est problématique.

Suite à la discussion, il ressort qu'il est difficile d'installer un grillage qui risquerait d'être dangereux, ou encore de déplacer les jeux, ce qui est trop onéreux mais les buts pourraient être déplacés. Chacun regarde où ils pourraient être remis afin de garantir plus de sécurité.

Il faudra voir ensuite avec M. Berthoud et les différents partenaires pour envisager le déplacement.

7. Divers et propositions individuelles

a- Règlement d'école

Mme Gervasoni demande si le règlement d'école est réactualisé chaque année avec les enfants. Elle suggère de faire signer le règlement aussi par les parents.

Elle propose d'utiliser le mémento produit par le DIP (traduit dans plusieurs langues) lors des séances de rentrée.

Mme Jenni demande d'attendre la mise en place du nouveau projet car cela sera développé dans son deuxième axe, mais regarde si on peut déjà mettre des mémentos à disposition des parents lors des « soirées parents » organisées par les enseignants.

b- Organisation des études surveillées

Mme Décaillet demande des informations concernant l'organisation des études surveillées.

Mme Jenni explique qu'il y a des groupes de devoirs en 3-4-5-6P le lundi et le mardi. Les enfants se retrouvent dans un local calme où ils peuvent recevoir de l'aide.

Pour les 2P, deux groupes d'appui pour le français : expression et lecture ont été mis en place le lundi. Ce programme sera réévalué à la fin du trimestre.

Pour les deux groupes, ce sont les enseignants qui déterminent la participation des élèves.

c- Dates des prochaines séances du conseil d'établissement

Mme Jenni demande de modifier la date prévue pour la dernière séance du conseil d'établissement, afin de faire un bilan de l'année du fonctionnement de l'établissement.

Nouvelle date proposée : **mercredi 26 mai 2010**, à confirmer.

Le prochain conseil est maintenu pour le **mercredi 20 janvier 2010**.